



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Département de publication : 13

### Services

*La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non*

#### IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR / DE L'ENTITE ADJUDICATRICE

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile  
932, Avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds - BP 1415  
13785 Aubagne Cedex  
URL : <http://www.agglo-paysdaubagne.com>

Adresse du profil d'acheteur :  
<http://agglo-paysdaubagne.marcoweb.fr>

Type d'organisme :  
Etablissement public territorial

Activité(s) principale(s) :  
services généraux des administrations publiques

#### OBJET DU MARCHÉ

*Objet du marché* : Edition, mise sous pli, enregistrement, remise à la poste de plis simples et recommandés R1 et AR, traitement automatisé des accusés de réception et des courriers NPAI, archivage à valeur probante des documents envoyés et reçus

*Type marché de services* : Autres

*Classification CPV* : 64100000

*Lieu d'exécution ou de livraison* : Territoire de la Communauté

*L'avis concerne* : Un marché public

#### CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Marché unique à bons de commande avec maximum et un opérateur économique

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :*

Le montant total des commandes du marché est défini comme suit : seuil maximum 60000,00 Euros H.T. pour la période initiale. Ce montant sera identique pour les périodes de reconduction. Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter de la notification du contrat. Le marché est reconductible pour 2 périodes de un an

*Mode d'attribution du marché* : Marché unique

*Options : Descriptions concernant les achats complémentaires* : Des prestations similaires pourront être réalisées par le titulaire du marché dans les conditions suivantes (art 28-II du CMP) : Le nouveau marché sera passé dans des conditions similaires à celles du marché initial

*Des variantes seront-elles prises en compte ?* Oui  
*Durée du marché ou délai d'exécution* : 36 mois

## CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

### *Cautionnement et garanties exigés :*

Aucune garantie financière n'est exigée

### *Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :*

Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix unitaires. Modalités de variation des prix : Révision Périodique. Annuelle. Une avance de 5,000% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-F.C.S. Les prestations seront réglées par mandat administratif dans les délais fixés par l'article 98 du Code des Marchés Publics et par le décret d'application n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique. Une avance forfaitaire pourra être versée conformément au code des marchés publics.. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : le marché sera financé par les fonds propres de la communauté d'agglomération du pays d'Aubagne et de l'Etoile

### *Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :*

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements

### *Autres conditions particulières :*

La durée du contrat précitée est une durée maximum

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :* Français

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### *Situation juridique - références requises :*

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; Attestation sur l'honneur fournie par la communauté d'agglomération dûment complétée, datée et signée par le représentant qualifié du candidat Preuve de l'habilitation du signataire (statuts ou extrait Kbis désignant le signataire comme représentant de la structure candidate, pouvoir, délégation de signature ou équivalent) Formulaire DC1 (facultatif)

*Capacité économique et financière - références requises / niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :* Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; Formulaire DC2 (facultatif)

*Capacité technique / niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :* Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ; Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

## CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- Prix des prestations : 50%
- Valeur technique : 40%
- Valeur technique : Moyens matériels et humains affectés à l'exécution des prestations : 20%
- Valeur technique : Méthodologie et organisation proposées pour assurer un service de qualité : 20%
- Délai d'exécution : 10%

*Une enchère électronique sera effectuée :* Non

## PROCEDURES

*Type de procédure :* Procédure adaptée

### *Conditions de délai :*

*Date limite de réception des offres :* 24/11/2015 à 12 H 00

*Délai minimum de validité des offres :* 120 jours

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice : 15DG03

### Autres informations :

Le pouvoir adjudicateur applique le principe 'Dites-le nous une fois'. Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Conformément à la législation française, l'ouverture des offres n'est pas publique. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé .

Dématérialisation des procédures : L'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Les candidats transmettront leurs réponses dans des formats de fichiers couramment utilisés semblables à ceux des documents constituant le dossier de consultation des entreprises (DCE). Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (\*\*\*) du RGS. Les candidats utilisent un certificat conforme au RGS (Référentiel Général de Sécurité) figurant sur la liste de confiance française (<http://references.modernisation.gouv.fr>) ou sur une liste de confiance d'un autre Etat-membre de l'Union européenne. Toutefois, les candidats sont libres d'utiliser le certificat de leur choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, ils doivent transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite. Les candidats devront signer électroniquement à minima l'acte d'engagement. Cette signature emporte acceptation de l'ensemble des conditions fixées au cahier des charges. La signature de l'acte d'engagement équivaut à la signature des pièces financières, techniques et administratives du marché. Une signature manuscrite scannée n'a pas d'autre valeur que celle d'une copie et ne peut pas remplacer la signature électronique. Ainsi, pour la transmission par voie électronique, les candidats doivent disposer d'un certificat de signature électronique dans les conditions techniques et formats précités. QUELQUES PRECAUTIONS A PRENDRE A L'AVANCE POUR REPONDRE AISEMENT PAR VOIE ELECTRONIQUE Le candidat doit : #Être équipé d'un poste informatique répondant aux conditions d'utilisation de la plate-forme. #Etre équipé d'un certificat de signature référencé sur les listes de catégories de certificats dites listes de confiance précitées. Cette démarche peut prendre jusqu'à deux ou trois semaines selon les fournisseurs. Une fois ce certificat obtenu, le candidat pourra répondre sous forme électronique à toutes les consultations. #Disposer d'un temps suffisant pour effectuer les manipulations de réponse et le transfert intégral des fichiers à transmettre, la date de fin de réception des plis électroniques étant la date de référence du dépôt complet de la réponse. #Vérifier les prérequis techniques plusieurs jours à l'avance avant d'entamer le dépôt de plis sur la page <http://agglo-paysdaubagne.marcoweb.fr> #Vérifier à l'avance que tout fonctionne bien (bonne version de l'environnement Java, installation automatisée des applets sur le poste, bon fonctionnement du certificat numérique, bon fonctionnement des opérations de signature et chiffrement sur le poste de travail, bonne réception de l'accusé de réception, etc.). Pour toute question technique relative à la transmission électronique des plis, le support technique de marcoweb est disponible pour accompagner les candidats dans cette démarche au 0825 07 07 91

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :  
Documents remis gratuitement

### Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Marseille  
22-24 rue Breteuil  
13281 Marseille Cedex 6  
Tél : +33 491134813  
Fax : +33 491811387

### Instance chargée des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends et Litiges en matière de marchés publics de Marseille ( C.C.I.R.A.L)  
Préfecture de Région Provence Alpes Cote d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales  
13282 Marseille Cedex 20  
Tél : +33 491156374  
Fax : +33 491156190

### Introduction des recours :

Tribunal Administratif de Marseille  
22-24 rue Breteuil  
13281 Marseille Cedex6  
Tél : +33 491134813  
Fax : +33 491811387

Date d'envoi du présent avis à la publication :05/11/2015

## ADRESSES COMPLEMENTAIRES

*Renseignements d'ordre administratif et technique*

Service des Marchés Publics  
932, Avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds - BP 1415  
13785 Aubagne Cedex  
Tél : +33 442628009  
Fax : +33 442189539  
Email : marches.publics@agglo-paysdaubagne.fr

*Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus*

Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile  
Service des Marchés Publics 932, Avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds - BP 1415  
13785 Aubagne Cedex  
URL : <http://agglo-paysdaubagne.marcoweb.fr>

*Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes peuvent être envoyées*

Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile  
Service des Marchés Publics 932, Avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds - BP 1415  
13785 Aubagne Cedex  
URL : <http://agglo-paysdaubagne.marcoweb.fr>